

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance extraordinaire du 24 Août 2010

Date de la convocation : 19/08/2010

Affichage du 25/08/10 au 09/09/10

Nombre de membres		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la délibération
15	15	14

 L'an deux mil dix et le mardi vingt quatre août à 20 h 00 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques KAISER : **Maire**

Présents : Jocelyne KAHL, Christine BOUCHE, Bernard KALCH, Philippe KULLMANN, Yannick EON, José EXTREMERA, Christine HEITZMANN, Gérard LEVY, Jean-Marc NOBLET, Jean-Luc BURCKEL, Alain KRUMENACKER, Fabrice TISSERAND, Pascal DIEMER.

Absente excusée : Pascale RIEDINGER.

Objet de la délibération

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 Juin 2010

Le compte rendu de la dernière séance a été adopté à l'unanimité

/

Objet de la délibération :

DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE - EXTENSION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE :

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, le projet d'extension de la salle socioculturelle.

Le montant du devis de la société «EQUINOXE ARCHITECTURE» de PFAFFENHOFFEN s'élève à 367 304,14 € HT, soit 439 295,75 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **S'ENGAGE** à couvrir dès 2010, la partie à la charge de la commune comme suit :

COUT TOTAL H.T.	367 304,14 €
COUT TOTAL T.T.C.	439 295,75 €
Récupération de la T.V.A. : 15,482 % sur le montant TTC	68 011,77 €
PACTE 57 validé	42 077,00 €
PACTE 57 abondement complémentaire escompté, non validé.....	104 845,00 €
Soit à la charge de la commune	
A payer sur les fonds libres par inscription au budget 2010	
si obtention de l'abondement	224 361,98 €

- **SOLLICITE** une subvention exceptionnelle auprès de la Région Lorraine
- **CHARGE** le Maire de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

Objet de la délibération :

DECISION MODIFICATIVE N° 02/2010 : BUDGET PRINCIPAL

Le Maire informe les membres du conseil municipal de la plus value de l'achat d'un tableau numérique pour l'école primaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve la facture de l'entreprise BERTRAND d'Oberhausbergen
- approuve les virements de crédits suivants :

Comptabilité M14 en section d'investissement :

Compte 2315 programme 155 «Travaux école primaire» : - 350,00 €
Compte 21783 programme 156 «Tableau numérique» : + 350,00 €

- donne tous pouvoirs au maire à signer les pièces à intervenir.

La séance est levée à 21 heures 00.

KAISER Jean-Jacques	Maire	
KAHL Jocelyne	1 ^{ère} Adjointe	
BOUCHÉ Christine	2 ^{ème} Adjointe	
KALCH Bernard	3 ^{ème} Adjoint	
KULLMANN Philippe	4 ^{ème} Adjoint	
BURCKEL Jean-Luc	Conseiller Municipal	
EON Yannick	Conseiller Municipal	
LEVY Gérard	Conseiller Municipal	
RIEDINGER Pascale	Conseillère Municipale	Absente excusée
TISSERAND Fabrice	Conseiller Municipal	
EXTREMERA José	Conseiller Municipal	
DIEMER Pascal	Conseiller Municipal	
KRUMENACKER Alain	Conseiller Municipal	
HEITZMANN Christine	Conseillère Municipale	
NOBLET Jean-Marc	Conseiller Municipal	